

Décision

Générale

colonial

Décision n° 606 05/06/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 juin 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, à passer à Pila-Canale (Corse), est accordé à M. Bozzi (Jacques), surveillant contractuel des Travaux publics. Une réquisition de passage par Voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition Marseille-Pila-Canale (Corse) seront délivrées à l'intéressé qui voyagera accompagné de son épouse et de son fils âgé de deux ans (groupe IV).